

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Vendredi 22 avril 2022

ASSISTAIENT – Collège public : 4 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky
CC Canton de la Chambre	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC 3CMA	TITULAIRE	VAILLAUT Eric

ASSISTAIENT – Collège privé : 7 représentants

Structure	Représentant	Nom
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
ABATTOIR DE MAURIENNE	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
GROUPEMENT AGRICOLE MNE	SUPPLEANT	PLANCQ Thibaud
COOPERATIVES LAITIÈRES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
CHAMBRE DE METIERS	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
UCA	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
AURA ENTREPRISES	TITULAIRE	PARIS Florian

ASSISTAIENT EGALEMENT : 3 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	EQUIPE LEADER	ROMERO Christel
CONSEIL DEPARTEMENTAL	CHARGÉE DE MISSION	COGNET Sylvie
CA ARLYSÈRE	CHARGÉE DE MISSION	JIMENEZ Maud

ETAIENT EXCUSES : 1 personne

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL REGIONAL	VP AURA & DEPUTÉE	BONNIVARD Emilie

13 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 22 avril 2022.

11 ayant voix délibérante (soit 69% des membres ayant voix délibérante) dont 7 appartenant au Collège Privé (64 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants et présente Maud JIMENEZ, chargée de mission LEADER pour la Communauté d'Agglomération Arlysère.

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités LEADER : Programmation 2023-2027
2. Suivi du programme LEADER 2016-2022
3. Validation du dernier compte-rendu
4. Sélection de projets
5. Programmation de projets
6. Questions diverses & prochains RDV
7. REPAS « Le Ravito des Cyclos »

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Actualités LEADER : Programmation 2023-2027

Un GAL Montagne de 4 444 km² où vivent 155 000 habitants répartis sur 11 intercommunalités de Tarentaise, Arlysère et Maurienne sera proposé, respectant ainsi 2 des critères imposés par la Région. La Tarentaise sera cheffe de file pour ce grand GAL. Myriam est chargée de bâtir la candidature, avec Maud JIMENEZ pour Arlysère, et Sonia COUTAZ pour la Tarentaise.

Les stratégies locales de développement (SLD) devront viser la transition écologique et énergétique tout en s'articulant autour des trois thématiques suivantes :

- Dynamisation des centres-bourgs
- Tourisme renouvelé
- Accès à l'emploi

Un séminaire de lancement sera organisé en mai pour :

- Faire connaissance et identifier les acteurs du réseau à cette nouvelle échelle,
- Avoir une représentation commune de ce qui caractérise le programme LEADER
- Prendre connaissance du cadre d'intervention pour la période 2023-2027
- Partager un premier diagnostic et identifier les enjeux de nos territoires sur ce nouveau périmètre

Les échanges sont riches, notamment autour de la gouvernance et de la représentativité des territoires au sein de ce grand GAL.

Si les thématiques inspirent, elles sont vastes et mériteront certainement de cibler les interventions.

La jeunesse étant une priorité de l'Union Européenne, il serait judicieux de lui faire une place particulière dans le programme.

La mobilité et les logements des saisonniers sont également cités comme pistes d'actions.

2. Validation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

3. Suivi du programme LEADER 2016-2022

Etat d'avancement des projets

Deux projets sont abandonnés :

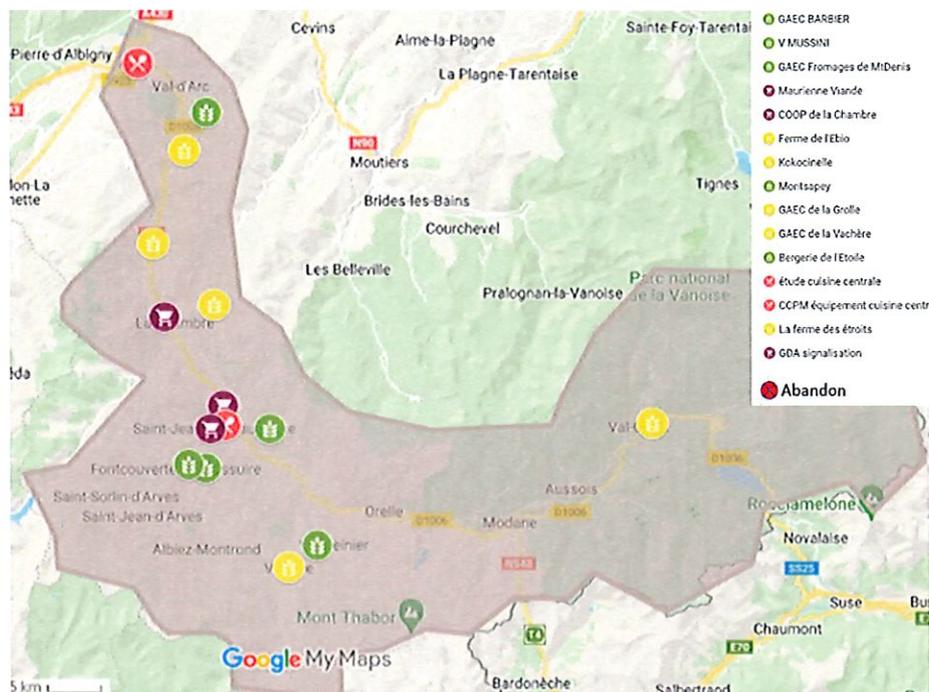
- Le GAEC Au Jardin de Maurice, car l'un des associés part en retraite
- L'Agitée du Bocal qui n'a pas trouvé de cofinancement pour son projet

Sylvie COGNET indique que le budget citoyen du Département ayant rencontré un tel succès en 2021, il sera reconduit cette année. Cela peut être une piste de cofinancement pour certains porteurs.

Les lauréats de l'édition 2021 sont ici : <https://www.vosprojetspourlasavoie.fr/page/les-laureats>

Les projets en gestation sont présentés sur la carte ci-dessous avec le code couleur suivant :

- En jaune : 5 projets déposés présentés pour sélection ce jour
- En vert : 5 projets déposés ou en cours de dépôt sur la production agricole, dont installations
- En violet : 3 projets en commercialisation / promotion
- En rouge : 2 projets sur la restauration hors domicile / cuisines centrales



Transfert de crédits

Il est proposé, et validé à l'unanimité des membres présents, un transfert de 6 053,72 € de la fiche action 2 vers la fiche action 3.

4. Sélection de projets

CRITERES DE SELECTION	GAEC La Vachère	GAEC de la Grolle	Le Jardin de Kokocinelle	La ferme de l'Ebio	La Ferme des Etroits
A Niveau d'intégration ds objectifs programme	3	3	3	3	3
B Efficience du projet	3	3	3	3	3
C Logique de mise en réseau	3	3	3	3	3
D Respect environnement / valo ressources	3	3	3	3	3
E Les pratiques novatrices	2	2	2	3	3
F Rentabilité & viabilité économique	3	3	1	2	2
G Origine de la matière 1ère	3	3	3	3	3
H Commercialisation	3	3	3	3	3
Note finale	23/24	23/24	21/24	23/24	23/24
Remarque	Projets sélectionnés <i>11 votants dont 7 privés</i>				

La Ferme de l'Ebio

Le comité de programmation souhaiterait alerter le porteur sur l'augmentation rapide des tarifs des équipements actuellement, ainsi que sur l'importance de se verser un salaire, même symbolique.

5. Programmation de projets

Le comité de programmation vote à l'unanimité les montants de FEADER suivants :

- **Fiche action 1 : production**

96% des cofinancements sont apportés par le Département à travers ses différentes lignes de crédits sur cette fiche action. Ce soutien est salué et remercié par le Président du GAL.

Montant programmé ce jour : 9 331,20 € de FEADER

Projet : Etude technique - potentiel agricole

Porteur : Communauté de communes Porte de Maurienne

Cofinancement : Conseil Départemental - ligne classique

Montant programmé ce jour : 5 816,06 € de FEADER

Projet : Equipements pour la transformation et la commercialisation de fromage de chèvre

Porteur : Alexandra KIERSKI

Cofinancement : Conseil Départemental - ligne dédiée

Montant programmé ce jour : 18 756,48 € de FEADER

Projet : Equipement pour l'affinage des fromages, la fabrication de yaourts et le conditionnement

Porteur : GAEC du Petit Borgé

Cofinancement : Conseil Départemental - ligne dédiée

- **Fiche action 2 : commercialisation**

Montant programmé ce jour : 13 536 € de FEADER

Projet : Création et équipement de la cuisine du Bistrot d'Oé

Porteur : Sébastien NOTTER

Cofinancement : Conseil Régional

Montant programmé ce jour : 2 188,80 € de FEADER

Projet : Equipement pour le stockage de la viande de Maurienne

Porteur : Restaurant La Fema

Cofinancement : Commune de Val-Cenis

- **Fiche action 3 : sensibilisation**

Montant programmé ce jour : 6 680 € de FEADER

Projet : Création d'un poste d'animateur-coordonateur

Porteur : La Maurienne dans l'Assiette

Cofinancement : Conseil Départemental - CTS

Matthieu PERSONNAZ, l'un des coprésidents de l'association, présente un bilan de ce projet puisque la personne recrutée termine sa mission dans quelques jours ; Elise FAVRE a assuré l'animation et la coordination de LMDA pendant 6 mois, à raison d'un mi-temps.

Il a souligné son implication, la rigueur et la qualité de son travail, malgré un encadrement très limité à cause de la période de fin d'année, très dense pour les adhérents.

Elle a réussi à (re)créer une dynamique entre les adhérents et une volonté de travailler ensemble. Plusieurs animations ont été réalisées et différents canaux de communication mis en place.

- **Fiche action 5 : animation et fonctionnement du GAL**

Montant programmé ce jour : 65 642,08 € de FEADER

Projet : Année 2022

Porteur : Syndicat du Pays de Maurienne

6. Questions diverses et prochains rendez-vous

Etat d'avancement

au 22/04/2022

85% des crédits FEADER sont programmés

Les 2/3 des dossiers programmés sur la mesure 19.2 sont soldés ou en cours de solde.

Sous-mesure	Fiche-action	FEADER post avenant n°2	TOTAL DOSSIERS PAYES OU PROGRAMMES			FEADER à programmer
			Montant	Nb	%	
19.2	FA1 Production agricole	627 834 €	533 390 €	33	85%	94 444 €
	FA2 Commercialisation en circuits-courts	709 516 €	569 789 €	30	80%	139 728 €
	FA3 Sensibilisation	74 218 €	74 218 €	6	100%	- €
19.3	FA4 Coopération	11 426 €	11 426 €	1	100%	0 €
19.4	FA5 Animation et fonctionnement GAL	483 444 €	434 515 €	7	90%	48 929 €
		1 906 438 €	1 623 337 €	77	85%	283 101 €

Perspectives au 22/04/2022

Fiche-action	SELECTION		FEADER à programmer	PREVISIONNEL <i>(projets déposés ou en cours)</i>		
	Montant	Nb		Montant	Nb	
FA1 Production agricole	85 997 €	5	8 446 €	185 174 €	4	
FA2 Commercialisation en circuits-courts	54 367 €	2	85 361 €	54 240 €	3	
FA3 Sensibilisation	0 €	0	- €	0 €	0	
FA4 Coopération	0 €	0	0 €	0 €	0	
FA5 Animation et fonctionnement GAL	0 €	0	48 929 €	44 325 €	1	
		140 364 €	7	142 736 €	283 739 €	8

4 projets déposés ou en gestation chiffrés sur la FA1

3 projets chiffrés sur la FA2

0,6 ETP sur 2023 + quelques mois sur 2024 pour finaliser le traitement des demandes de paiement

Cette projection laisse présager d'une consommation optimale de l'enveloppe de FEADER allouée, voire une fermeture anticipée des fiches actions.

PROCHAIN COMITE TECHNIQUE
Mai date à préciser
PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Juin date à préciser

Alexandre ALBRIEUX
Président du GAL Maurienne
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

